

Non détention de fonds

TARIFS DE L'AGENCE

- **Transaction Vente habitation/locaux commerciaux**

Moins de 100 000 euros : forfait de 6 000 euros TTC

De 101 000 à 200 000 euros : 7 % TTC

De 201 000 à 280 000 euros : 6 % TTC

De 281 000 à 360 000 euros : 5 % TTC

De 361 000 à 400 000 euros : 4 % TTC

Au delà de 400 000 euros : 4 % avec un plafond à 30 000 euros TTC.

Pour les promotions immobilières, le tarif en vigueur correspond à la grille de prix du promoteur.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

- **Transaction cession de bail**

10 % du prix de cession avec un minimum de 5 000 euros TTC.

Nos honoraires sont à la charge du cessionnaire.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

- **Transaction Location**

Pour les baux d'habitation, conformément à la Loi ALUR :

Honoraires à la charge du locataire : **9€/m² de superficie habitable** composé comme ceci :

honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail 6€/m² de superficie habitable

honoraires de réalisation état des lieux d'entrée : 3€/m² de superficie habitable

Honoraires à la charge du bailleur : **11€/m² de superficie habitable** composé comme ceci :

honoraires d'entremise et de négociation 2€/m² de superficie habitable

honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail 6€/m² de superficie habitable

honoraires de réalisation état des lieux d'entrée : 3€/m² de superficie habitable

Pour les baux commerciaux : 200 % du montant du loyer TTC à la charge du preneur

Pour les baux professionnels : 150 % du montant du loyer TTC à la charge du preneur

Avenant au bail : 15 % du loyer TTC à la charge du demandeur

- **Gestion locative**

Honoraires de gestion : 6 % du loyer TTC

Option Assurance Garantie de Loyers impayés : 4 % du loyer TTC en sus des honoraires de gestion

Tarif Préférentiel en cas de gestion de plusieurs biens avec une proposition personnalisée au cas par cas

Nos honoraires sont à la charge du bailleur.

- **Estimation écrite**

Le tarif est en fonction du secteur du bien concerné.

Communes de Saint Leu et Avirons : 150 euros TTC

Autres communes : 250 euros TTC

Pour tout bien d'une superficie supérieure à 300 m² (tout secteur) : 450 € TTC